



REVV : Roulons En Ville à Vélo
Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence

09 50 03 26 65
valence.revv@fubicy.org



Valence, le 14 octobre 2019

A : Monsieur Nicolas DARAGON, Maire de Valence

Objet : Logo vélo au sol et risque d'ouverture de portières

Monsieur le Maire,

Le vélo est un mode de déplacement sûr, et ce d'autant plus que le nombre de cyclistes augmente, car le comportement des automobilistes s'adapte. Les aménagements cyclables sécurisants sont nécessaires, non pas tant pour réduire le nombre d'accidents que pour aider les cyclistes à surmonter la peur, qui est le premier frein au développement de la pratique en ville. Les chiffres de l'accidentologie sont souvent utilisés par les médias à mauvais escient et aggravent le sentiment d'insécurité à vélo.

Cependant il ne faut pas nier le risque d'accident, qui est réel. Or souvent les causes en sont connues et facile à éliminer. En particulier les accidents dus à l'ouverture inopinée des portières de voiture à l'arrêt, qui s'avère être une cause d'accident grave jusqu'à peu sous-estimée, est facile à éviter. Il faudrait commencer par éduquer les automobilistes. Mais cela ne suffira pas, il faudrait aussi sensibiliser les cyclistes afin que jamais ils ne frôlent les voitures arrêtés, quitte à rouler à côté des bandes cyclables voire au milieu de la voie, comme le code de la route les y autorise aujourd'hui.

En attendant que les cyclistes ne soient tous formés, il faut que les aménagements cyclables ne les induisent pas en erreur en ne les incitant pas à rouler trop à droite. Il y a malheureusement encore trop de logos vélos positionnés à droite au droit des places de stationnements. Cela va à l'encontre des recommandations actuelles, celles du CEREMA en particulier, qui préconisent des logos (ou des doubles chevrons verts) au centre de la voie pour légitimer la place des vélos aux yeux des automobilistes. Nous en avons repéré quelques exemples dans les rues de Valence, dont vous trouverez les photos en pièce jointe. Il nous paraît urgent de les déplacer tous, d'autant qu'il ne s'agit que de résine.

Nous voyons aussi trop de bandes cyclables le long des stationnements automobiles sans bande de sécurité. Afin d'éduquer les cyclistes en leur rappelant le risque, il serait utile d'ajouter des logos en forme de portière entre les bandes cyclables et les places de parking.

Dans cette attente recevez, Monsieur le Maire, nos cordiales et respectueuses salutations.

Nicolas MARTIN
Président de REVV

